



Paris, le 29 novembre 2024

La grève, et après?

Le 5 novembre 2024, nous nous sommes massivement mobilisés contre la destruction de nos acquis sociaux sur MGEN ASS, Centres de santé, MGEN Technologies et UNION organisée par la MGEN à travers son projet de transfert des établissements. En soutien à notre mouvement, certains de nos collègues du livre 2 se sont également portés grévistes et nous les en remercions chaleureusement.

Selon notre employeur, un tiers des salariés s'est mobilisé mais aucun détail de chiffre ou de mode de calcul ne nous est fourni. Peu importe, nous étions tous solidaires. Nous avons répondu aux médias, journaux, radios, télévisions, pour exprimer notre colère. Nous avons sollicité des maires et des députés qui nous ont soutenus. La ministre du travail et de l'emploi, Madame Astrid Panosyan-Bouvet, a elle-même été informée de nos revendications. Comme Auchan, Michelin et d'autres, seules les considérations économiques sont portées par VYV, l'association de deux mutuelles pourtant antagonistes et concurrentes, **MGEN** et **Harmonie**, au slogan lui-même audacieux « VYV, l'entrepreneur du mieux-vivre ».

Après avoir multiplié les demandes pressantes, en criant leur mécontentement sur le parvis du siège, Square Max Hymans à Paris, l'intersyndicale a exigé un entretien avec le Président et le Directeur Général de la MGEN. Face à leur silence, qui frôlait le mépris, l'intersyndicale a pris la décision de suspendre sa participation à toutes les instances.

Finalement, une « audience » de 90 minutes a été proposée aux organisations syndicales, et s'est tenue le mardi 12 novembre au matin.

Quelles sont les réponses données par nos chers dirigeants ?

Cela peut se résumer en 3 axes : pas de licenciement au moment du transfert, pas de mobilité forcée, pas de fermeture d'établissements et une qualité des soins maintenue. **Mais où sont donc les salariés dans ce discours convenu ?**

Le Directeur Général affirme : « *que les régions VYV 3 ne souhaitent pas accueillir des salariés ayant un statut plus favorable, ça peut représenter un coût important. Qui payerait ? Personne ! La réponse n'est pas idéale, n'est pas celle que vous souhaitez mais c'est ainsi* ».

Pour le président Savignac : « **Tout le monde doit être gagnant. On ne veut léser personne.** »

Mais parle-t-il réellement de salariés qui perdront des milliers d'euros de pouvoir d'achat tous les ans ?

En séance de négociation, Didier Hervaux, Directeur Général Adjoint de VYV était présent. Il dit avoir **peur d'une "contagion"** si nous arrivons avec un petit plus. Il reconnaît être frileux et craint que **l'équilibre économique** des régions VYV soit **mis à mal si les salariés de la MGEN maintiennent leur statut. Nous savons tous que faire peser sur les salariés la responsabilité de la bonne santé économique de nos établissements, parfois structurellement déficitaire, est déloyale.**



Paris, le 29 novembre 2024

Quelles sont les nouvelles propositions?

De notre côté, la demande était la même et se situait sur 3 niveaux

1. Des mesures temporaires pour une durée de 36 mois (le maximum autorisé pour un accord de transition)
2. Des mesures définitives pour les salariés MGEN présents au moment du transfert de leurs contrats de travail
3. Des mesures compensatoires destinées à pallier les éléments ne rentrant pas dans le cadre d'un accord de transition (éléments de rémunération dits « collectifs » et ensemble des dispositions plus favorables existant à la MGEN et non reprises dans l'accord)

Sur cette base, tout reste discutable. De son côté, **l'employeur nous a fait part « d'avancées majeures »** pour leur dernière proposition. **Alors concrètement, c'est quoi ?**

- Maintien de la durée du travail (horaires - cycles – forfaits jours ou heures – RTT) pendant 18 mois et prolongation possible de 18 mois **sous réserve d'équilibre économique de l'établissement**. On cherche encore le lien entre les 2...
- Une indemnité différentielle non fongible garantissant le maintien de salaire théorique. Le salaire ne sera donc plus gelé durant des années pour les plus bas salaires.
- Nouvelle surprise : **La prime exceptionnelle pour tous de 2 000 euros bruts, soit en réalité 1500 euros nets, sera proratisée en fonction du temps de travail alors que les éléments qu'elle vise à compenser ne le sont pas !**

Une honte !

Une pétition destinée à **soutenir les salariés dans leurs actions et éviter une dégradation des prises en charges est en ligne.**

Signez la et diffusez la le plus largement possible aux collègues, aux patients et à votre entourage, par tout moyen y compris vos réseaux sociaux.

https://www.change.org/NON_à_la_casse_sociale_des_salariés_MGEN_transférés_à_VYV3



La grève du 5 novembre largement médiatisée

Retour sur **quelques uns des** articles de presse, interview TV et radio



L'Hebdo de Sèvre et Maine
Une grève « historique » à la Chimotaie

SUD OUEST
Grève à la MGEN :
« Nous allons perdre nos acquis »



La MGEN cède ses établissements de santé : "Le compte n'y est pas" pour les salariés de l'Arbizon



Chanay : les salariés grévistes de la MGEN se sentent délaissés



Les salariés de Pierre-Chevalier seront en grève demain



Rouen : des salariés de l'établissement de santé mentale de la MGEN en grève pour défendre les acquis sociaux



Ehpad MGEN en crise à Saint-Cyr-sur-Mer : grève nationale et colère des salariés contre la cession au groupe VyV



Bagnères-de-Bigorre/Grève à l'Arbizon : les salariés protestent contre la cession par la MGEN



"Demain, nous allons tout perdre" : L'intersyndicale de la MGEN appelle à la grève face à la cession de ses établissements - Toulouse



Haut-Rhin : près de Colmar, 200 salariés du centre de soins des Trois-Epis en grève



Bagnères-de-Bigorre - L'Arbizon change de main : grève des salariés



Cession du centre médical de Sainte-Feyre : de nombreux soignants inquiets font grève



« On nous rape, comme des carottes ! » : le grand chambardement annoncé à la MGEN n'épargne pas les Yvelines



Colère à l'hôpital de Sainte-Feyre



Grève à la MGEN de Grenoble



En Vendée, ces professionnels de santé craignent « de perdre leurs acquis sociaux »



Grève à venir à l'institut MGEN de La Verrière



Chanay - Des salariés de la MGEN bientôt en grève



Centre médical MGEN de Nancy : un appel à la grève ce 5 novembre



Grève MGEN : les salariés mobilisés



Lille : les salariés de la branche santé mentale de la MGEN manifestent pour leurs acquis



Du personnel de l'EPHAD d'Huby-Saint-Leu a fait grève ce mardi



Cession de L'Arbizon, établissement sanitaire de Bagnères : "Le compte n'y est pas" pour les salariés



Restructurations au sein du groupe VYV : L'intersyndicale de la MGEN appelle à la grève



Cugand. « Un mouvement sans précédent » : les salariés de l'Ehpad de la Chimotaie en grève



Lille. Les salariés de la branche santé mentale de la MGEN manifestent



Les salariés de la MGEN mobilisés pour leurs statuts



Mobilisation à la MGEN



Loir-et-Cher : La Menaudière à Chissay passe de la MGEN de Vyv3



En Creuse, les salariés du centre médical de Sainte-Feyre craignent de perdre leurs avantages sociaux

Hyères : les salariés d'un EHPAD en grève



Des salariés d'un EHPAD de Saint-Cyr-Sur-Mer en grève pour dire non aux conditions de rachat de leur établissement



Face à la cession de ses 35 établissements de santé en France, la MGEN affronte une grève nationale



Cession du centre médical de Sainte-Feyre : les syndicats craignent une fuite des effectifs



Bagnères-de-Bigorre. Grève à l'Arbizon : l'intersyndicale se mobilise



Face au transfert des établissements de santé, les employés MGEN de Grenoble se mobilisent



Bagnères-de-Bigorre - L'Arbizon change de main : grève des salariés

Soignants et patients inquiets au Centre Médical National



Les salariés de la MGEN mobilisés pour leurs statuts



Yvelines : à La Verrière, la MGEN se réorganise, ses 450 salariés s'inquiètent pour leur avenir